

Les obligations : changez de point de vue

Diversifiez votre
portefeuille et
maîtrisez vos risques

Les produits obligataires au cœur de votre stratégie d'investissement

Qu'est-ce qu'une obligation ?

Une obligation est représentative d'un emprunt négociable émis par un Etat, un émetteur public ou privé. Une obligation représente la promesse contractuelle d'un émetteur de payer des intérêts et de rembourser le capital selon des termes bien précis. La plupart des obligations sont des titres à revenu fixe ; les investisseurs perçoivent les intérêts chaque année et le remboursement de leur prêt à échéance.

Certaines obligations gouvernementales sont considérées comme une référence pour les taux à moyen et long terme. Les obligations sont évaluées en pourcentage du nominal.

Pourquoi investir dans les obligations ?

L'investissement obligataire combine rendement et sécurité. En effet, les obligations constituent un produit financier relativement sûr, assurant à l'investisseur un rendement constant issu du paiement des intérêts annuels et du remboursement à l'échéance. L'offre obligataire de NYSE Euronext permet aux titres émis d'être échangés au quotidien sur un marché secondaire sécurisé et régulé. L'investissement obligataire constitue un excellent moyen de diversifier un portefeuille boursier.

Qui émet les obligations ?

Les emprunts obligataires sont émis par l'Etat, les établissements publics ou semi-publics, les collectivités locales ou les sociétés privées et ont une place privilégiée sur la cote de NYSE Euronext.

Les emprunts d'Etat

Ces emprunts permettent aux pouvoirs publics de couvrir leur besoin de financement. Ils représentent un investissement sûr, l'Etat étant l'emprunteur.

Parmi ces emprunts d'Etat, les OAT (Obligations Assimilables du Trésor) sont particulièrement accessibles aux particuliers grâce aux efforts entrepris depuis quelques années par l'AFT (l'Agence France Trésor). En partenariat avec NYSE Euronext et les banques spécialisées, l'AFT a créé un marché des OAT liquide, sécurisé, procurant un rendement sûr.

Les obligations d'entreprise

Les entreprises peuvent aussi émettre des obligations ; elles constituent pour elles une alternative au financement par actions. Les obligations d'entreprise offrent des possibilités intéressantes pour l'investisseur, notamment parce que le coupon proposé est généralement supérieur à celui d'une obligation d'Etat.

L'investisseur doit analyser le risque de l'émetteur.

Les obligations : changez de point de vue

Quels sont les types d'obligations ?

Les investisseurs ont à leur disposition un large éventail d'instruments obligataires. Les instruments cotés et négociés sur NYSE Euronext comprennent des obligations à taux fixe, à taux variable, à zéro coupon ou indexées, des obligations foncières, et des obligations convertibles.

L'obligation à taux fixe

Ce sont des obligations donnant droit au versement d'un revenu fixe (intérêt fixe) pour toute la durée de vie de l'emprunt et au remboursement du capital à l'échéance. Lorsque les taux sur le marché montent, le cours de l'obligation à taux fixe baisse pour aligner l'intérêt servi sur le rendement dégagé sur le marché et inversement lorsque les taux baissent.

L'obligation zéro coupon

Les obligations zéro coupon ne génèrent pas de coupon. La différence entre le faible cours d'émission et le cours de remboursement de 100 % constitue le rendement de l'investisseur. S'il est question d'un coupon très bas, on parlera d'obligation à prime d'émission élevée.

L'obligation indexée

Le coupon d'une obligation indexée évolue en fonction d'un indice défini, par exemple le niveau d'inflation. Pour l'investisseur, elle a l'avantage d'éliminer le risque d'inflation.

L'obligation à taux variable

Les obligations à taux variables génèrent un coupon variable. Pendant toute la durée de vie de l'obligation, le coupon est adapté au taux en vigueur sur le marché. Pour l'investisseur, cela constitue à la fois une opportunité et un risque.

L'obligation convertible

Les obligations dites convertibles peuvent être échangées ou transformées sur le marché secondaire en d'autres titres de créance ou en titre de propriété (action).

Les obligations convertibles en actions donnent à leurs souscripteurs le droit d'avoir par une simple opération de conversion, des actions de la société émettrice.

Où se négocient les obligations ?

Les obligations sont négociées en bourse. NYSE Euronext, premier groupe boursier mondial, offre à l'investisseur un marché régulé, liquide, transparent et sécurisé. Une plate-forme unique de négociation permet de négocier les titres obligataires émis sur l'une des quatre places d'Euronext : Paris, Bruxelles, Amsterdam et Lisbonne. Pour faciliter la liquidité, des intervenants "apporteurs de liquidité", sont chargés d'animer le marché des obligations.

Les obligations sont négociables en bourse de 9 h 00 à 17 h 30.

Pour de plus amples informations

rendez vous sur

www.euronext.com/bonds

ou envoyez un e-mail

fixedincome@euronext.com